



11-13 rue des Archives
94010 Créteil cedex
01.43.77.33.59
contact@sudeducation94.org
Sudeducation94@orange.fr
www.sudeducation94.org
Facebook.com/Sudeducation94/

Union
syndicale
Solidaires
Sud 94
Education

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DIMINUER LE NOMBRE D'ELEVES PAR CLASSE.

AUGMENTER LES SALAIRES.

CRÉER TOUS LES POSTES NECESSAIRES :

Enseignement, Rased, Santé, Administratifs, Surveillance, Restauration, Entretien...

Chaque voix compte

**VOTONS
SUD EDUCATION
SOLIDAIRES**

**NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
NUISENT A NOTRE SANTÉ !**



**POUR DIRE STOP, ALERTONS
RÉAGISSONS !**

SUD Éducation 94
01.43.77.33.59
contact@sudeducation94.org
http://www.sudeducation94.org/

Union
syndicale
Solidaires
Sud 94
Education

SUD éducation 94 est un outil au service des personnels pour construire un rapport de force plus favorable à une AUTRE ECOLE dans UNE AUTRE SOCIÉTÉ.

Pour cela, nous essayons de pratiquer UN AUTRE SYNDICALISME. L'exemple le plus récent, en plus des intersyndicales, c'est notre pleine participation au Collectif Education 94. Pour SUD EDUCATION 94, les parents ne sont pas une force d'appoint numérique, mais des travailleuses d'autres secteurs qui subissent les mêmes politiques que nous. Chacune dans notre rôle, personnels de l'éducation et parents engagés, avons intérêt à mettre en débat nos convergences pour défendre L'ÉCOLE PUBLIQUE. Dans le Collectif Education 94, nous apportons toutes les infos dont nous disposons et nous ne nous contentons pas d'envoyer des observateurs: nous relayons toutes les initiatives du collectif éducation 94. Par exemple, nous soutenons, contrairement à d'autres syndicats, les nuits des Ecoles organisées par des parents d'élèves.

Ce type de structure correspond aussi à notre engagement interprofessionnel avec nos camarades de SUD PTT, SUD RAIL, SUD SANTE, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, SUD INDUSTRIE, SUD COMMERCE etc. C'est pour cela qu'il n'est pas rare de voir des camarades des autres SUD présent.es à nos côtés devant l'inspection académique ou la préfecture de Créteil. Et qu'il n'est pas rare de voir des militant.es SUD EDUCATION distribuer des tracts devant un bureau de Poste, un Hôpital Public ou un hôtel des Impôts.

Pourquoi voter ? Et pourquoi SUD ?

.Le vote permet d'élire des représentant.es des personnels dans différentes instances : CAPA ou CAPD; CAPN, CTSD, CTA, CTM, CSE, CHS 94, CHS académique, CHS M; CDEN, etc.

CAP : Commission Administrative Paritaire.

C'est la situation individuelle des personnels qui est traitée : nomination, avancement, départ en stage etc. Le rôle des élu.es SUD est de veiller que les règles collectives soient respectées ainsi que l'information et les droits des personnels.

CAP Académique pour le second degré, CAP Départementale pour les Profs des Ecoles. La déclinaison existe au niveau nationale : CAPN.

CT : Comités techniques.

Ce sont les situations collectives qui sont traitées : ouvertures / fermetures de classes, dotation budgétaire des établissements du second degré, créations ou fermetures de postes (remplacement, rased, santé, etc.).

Les déclinaisons sont : **CTSD** - départemental, **CTA** - académique, **CTM** - ministériel. Notons qu'ils décident aussi de la représentativité au **CDEN** (Conseil départemental de l'Education Nationale) où sont représentés les parents, les élu.es et le préfet. Le résultat du vote pour le CTM donne la représentativité syndicale nationale et donc le nombre de temps de « décharges » et « autorisation syndicale d'absence » attribuées à chaque syndicat.

En clair, plus vous votez SUD, plus nous aurons les moyens d'agir sur le temps professionnel et pas seulement sur le temps personnel. Et surtout, SUD aura les moyens de vous transmettre les infos et de soutenir vos démarches.

Les résultats des élections donnent aussi la représentativité au **Comité Hygiène et Sécurité**, lieu où les questions des conditions de travail et de la souffrance au travail devraient être vigoureusement posées.

Seul SUD EDUCATION 94 a mené une enquête SANTE AU TRAVAIL dans les écoles/collèges/lycées du Val-de-Marne.

Dans chacune de ces instances Sud Education portera ses revendications

SUD éducation 94 revendique dans les écoles, collèges et lycées :

- ▶ une infirmerie ouverte sur tout le temps scolaire dans chaque établissement, avec la présence d'au moins un personnel infirmier titulaire.
- ▶ Des RASED en nombre suffisant pour toutes les écoles du 94.
- ▶ Un-e Assistant-e Social-e à temps plein dans chaque établissement ou groupe scolaire.
- ▶ Le renforcement de la médecine scolaire, visites annuelles et obligatoires pour tous-tes les élèves.
- ▶ Le renforcement des CMP et de l'équipe paramédicale de prévention et de dépistage (orthophonie, psychomotricité, psychologie, ophtalmologie...).
- ▶ Des Conseiller-ère-s d'orientation psychologues en nombre suffisant (un PSY-EN pour 400 élèves au maximum) rattaché-e-s à des CIO. Les CIO doivent rester ou redevenir des services publics de proximité de l'éducation nationale.

SUD éducation 94 revendique :

- ▶ L'application de la loi par des mesures incitatives (visites de prévention).
- ▶ La mise en place par le rectorat de campagnes de prévention annuelles sur les risques santé au travail.
- ▶ L'inscription de modules spécifiques dans la formation initiale et continue.
- ▶ La mise en place dans chaque établissement du 2nd degré de Commission Hygiène-Sécurité-Santé-Conditions de Travail.
- La prise en compte réelle des troubles psycho-sociaux dans les accidents du travail.
- L'embauche d'au moins 30 médecins de préventions pour l'Académie

Effectifs par classe

C'est LA revendication numéro 1 des collègues. Depuis de nombreuses années, nous revendiquons des seuils nationaux maximum. Nous en avons assez d'entendre toujours le discours du ministère qui nous demande de faire mieux avec moins, de faire croire que la recette miracle c'est le qualitatif et non le quantitatif. L'expérience des collègues montre que des effectifs moins lourds, c'est plus de temps pour la différenciation, une ambiance de travail plus sereine, moins de fatigue pour les élèves et les collègues. Par ailleurs, de nombreuses études, même de la très libérale OCDE, montre que la France est un des pays où les effectifs par classe sont les plus élevés, alors que les salaires - des profs des écoles par exemple - sont les plus bas.

SUD éducation 94 revendique la création de postes nécessaires pour arriver à :

- ▶ 20 élèves dans les classes banales, 16 en éducation prioritaire dans le 1^{er} degré.
- ▶ 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA.
- ▶ 25 élèves maximum en lycée ordinaire, 20 en éducation prioritaire. Donc, le classement éducation prioritaire pour les lycées qui en relèvent.
- ▶ Des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d'enseignement dans toutes les matières.

SUD éducation 94 revendique :

- ▶ Dans le 1er degré, l'affectation de 5 maîtres-ses pour 4 classes.
- ▶ Dans le 2nd degré, un temps de service global pour l'ensemble des enseignant-e-s de 14 h cours/élèves + 3h de concertation/travail en équipes (interdisciplinaires + disciplinaires par établissement ou bassin).
- ▶ Une décharge spécifique supplémentaire d'1/9 du temps de service pour tous les personnels en éducation prioritaire et le rétablissement du classement en éducation prioritaire des lycées.
- ▶ Une décharge de service pour les professeurs principaux (le temps de vie de classe devant être préalablement intégré dans leur service) et les enseignant-e-s qui accompagnent les stagiaires.

Salaires

SUD éducation 94 revendique :

- ▶ La fin du gel du point d'indice.
- ▶ La déconnexion entre inspection et avancement.
- ▶ Le même rythme d'avancement pour toutes et tous.
- ▶ L'égalité salariale réelle femme/homme (rémunération complète des congés parentaux).
- ▶ Un plan de rattrapage des bas salaires.



SUD éducation 94 revendique :

- ▶ Un enseignement polytechnique
- ▶ Des directions d'écoles collégiales et tournantes.
- ▶ Une avancée vers l'autogestion des établissements du second degré.

Créer et pouvoir tous les postes manquants

Il faut créer les postes budgétaires, les formations et les statuts qui permettraient à l'ECOLE PUBLIQUE de faire face à ses missions. Pour cela, il faut changer de cap budgétaire (CICE, Pacte de Responsabilité, quasi suppression de l'ISF...)

Assez de cadeaux pour la France d'En Haut

Assez de coups bas pour la France d'En Bas